

Extrait conforme du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de L'Ascension, tenue le 17 novembre 2025, à laquelle étaient présents les conseillères et conseillers suivants: Mesdames Annie Chevalier, Lucie Guérin, Danièle Tremblay et Messieurs Guy Gauthier, Benoit Desjardins et Jacques Gagnon et siégeant sous la présidence du maire Jacques Allard.

Était aussi présente à cette séance, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Céline Chicoine

RÉSOLUTION 2025-11-177
ADOPTION DU CALENDRIER POUR LA TENUE DES SÉANCES ORDINAIRES
POUR L'ANNÉE 2026

CONSIDÉRANT que *l'article 148 du Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Annie Chevalier et résolu que le calendrier ci-après présenté, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026;

12 janvier	9 février
9 mars	13 avril
11 mai	8 juin
13 juillet	10 août
14 septembre	13 octobre
9 novembre	14 décembre

Les séances se tiendront le 2^e lundi de chaque mois, à l'exception de celle du mois d'octobre qui se tiendra le 2^e mardi;

Les séances débuteront à 19h et auront lieu à la salle du Conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (derrière la Bibliothèque Yves Meilleur).

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
Donné à L'Ascension, ce 18 novembre 2025



Céline Chicoine
Directrice générale et greffière-trésorière

Veuillez noter que le procès-verbal dont cette résolution est extraite, est sujet à approbation du conseil municipal à une prochaine séance